

## Déjeuner du Groupe des Nouveaux Lobbyistes

### Monsieur Michel Plumley

Service de Presse du Parlement européen

- Février 2014 -

*A l'occasion de son premier déjeuner de l'année 2014, le Groupe des Nouveaux Lobbyistes recevait Monsieur Michel Plumley, coordinateur au sein du service de presse du Parlement européen, pour échanger autour des enjeux des prochaines élections européennes.*

*Michel Plumley a pu en particulier évoquer l'approche du service de presse du Parlement en tant qu'observateur, mais également acteur des élections de mai prochain.*

*De l'intervention de Monsieur Plumley et des discussions qui ont suivies sont en particulier ressortis les éléments suivants.*



#### **Michel Geoffrey F.J. PLUMLEY**

*Attaché de presse  
Direction des Médias*

*Elargissement, Balkans, Voisinage,  
Partenariat oriental*

*michel.plumley@europarl.europa.eu  
+32 2 284 10 56  
+32 (0)498 983 238*

#### **Le prochain président de la Commission « élu » ?**

Michel Plumley a introduit son intervention en discutant le slogan employé pour la campagne de communication du Parlement européen à l'approche des élections européennes et largement repris dans les médias, « *Cette fois-ci, c'est différent* ».

S'il a admis que l'expression avait sa pertinence, il l'a toutefois nuancé, en particulier en ce qui concerne le mode de nomination du prochain président de la Commission. Le traité de Lisbonne innove certes en imposant au Conseil européen de « tenir compte » du résultat des élections européennes dans le choix de son candidat à la présidence de la Commission, mais n'en dit guère plus.

Ainsi, les chefs d'Etats et de gouvernements devront proposer un président de Commission respectant les rapports de force dans la composition du nouveau Parlement européen, mais ils bénéficieront d'une relative marge de manœuvre à moins qu'une majorité claire et indiscutable ne se dessine (perspective peu probable au regard de l'historique des élections au Parlement européen, et des derniers sondages).

Surtout, ils ne sont pas juridiquement tenus de suivre la démarche des eurodéputés, qui cherchent à promouvoir une relative parlementarisation du système de nomination du président de la Commission par la désignation d'un candidat par parti européen, et ne le cachent pas. Le passage à une « élection » du président de la Commission par le Parlement européen au lieu de sa seule approbation dépendra donc certainement d'un conflit institutionnel, mais Michel Plumley doute de la volonté et de la capacité des parlementaires européens à pousser le rapport de force jusqu'au bout, compte-tenu de l'affiliation d'une grande part de ces derniers à des partis politiques nationaux au pouvoir dans les Etats membres. Le candidat proposé par le Parlement européen risque donc tout au plus d'hériter d'une autre haute fonction européenne, succédant ainsi à Catherine Ashton ou Herman Van Rompuy.

#### **Une vague eurosceptique certes ...**

Le succès des partis eurosceptiques de tous bords constituera en revanche très certainement la différence des élections européennes à venir. Le service de presse du Parlement européen, tout

comme beaucoup d'autres observateurs, anticipent jusqu'à 200 eurodéputés eurosceptiques, formant un ensemble hétéroclite mêlant personnalités d'extrême-droite, d'extrême-gauche, souverainistes, anti-euro ...

Le débat quant aux causes de ce succès des extrêmes en tous genres est loin d'être clos, mais une certitude est acquise, il ne repose pas uniquement sur l'orientation politique « extrême » des électeurs, mais également sur une tendance au vote anti-système, entre autres phénomènes contribuant à faire des élections européennes un réceptacle à tous les mécontentements (comme une tendance générale, pour lutter contre l'abstention notamment, à appuyer l'impact de l'action de l'Union, quitte parfois à l'exagérer et aboutir à l'effet contraire en renforçant l'image d'une organisation tentaculaire s'immisçant insidieusement dans tous les pans de la société ...).

Ce succès ne garantit toutefois pas la constitution d'un groupe d'extrême-droite pour la législature 2014-2019 malgré les rapprochements opérés notamment entre le FN et ses homologues néerlandais, autrichien et italien, entre autres. Quand bien même les eurodéputés d'extrême-droite rempliraient les conditions à la constitution d'un groupe, les grandes différences idéologiques qui persistent entre ces partis sont susceptibles de l'empêcher, bien qu'ils puissent gommer leurs différences pour peser davantage au sein du Parlement européen, ne serait-ce qu'en grippant le fonctionnement institutionnel. A contrario, les eurodéputés eurosceptiques qui seront élus seront parmi les moins susceptibles de vouloir s'impliquer dans le travail législatif européen...

### **... mais quelles conséquences pour le fonctionnement des institutions européennes ?**

Quoiqu'il en soit, les conséquences de cette poussée eurosceptique, avec ou sans nouveau groupe d'extrême-droite, aura des conséquences réelles. Elle ne remet pas fondamentalement en cause le fonctionnement institutionnel pour les cinq années à venir, mais ne manquera pas de le ralentir ou tout du moins de le compliquer.

C'est d'une part la majorité de fonctionnement au Parlement européen qui se joue, en amont (distribution des rapports, travail en commission ...) et en aval (vote en plénière, négociations en trilogue ...) du processus législatif. Il est à peu près certain que, comme ça a été le cas jusqu'à aujourd'hui, aucun groupe n'obtiendra une majorité conséquente lui permettant de dominer le fonctionnement institutionnel. Pour contrer le risque de blocage institutionnel que pourraient causer des eurodéputés eurosceptiques aux effectifs renforcés, S&D et PPE pourraient avoir à renforcer leur coopération sous la forme d'une « grande coalition » européenne, le consensus sur le principe de l'Union européenne, à défaut de son contenu, pouvant réunir conservateurs et sociaux-démocrates au Parlement européen. Dans tous les cas, la constitution d'alliances n'en sera que compliqué pour chaque texte.

D'autre part, une telle (hypothétique) grande coalition européenne se partagerait dès lors les postes clefs dans les institutions européennes : présidence de la Commission et portefeuilles au sein du Collège des commissaires, présidence du Conseil européen, du Parlement européen, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ...

### **Discussions et conclusions**

En guise de conclusion, Michel Plumley est revenu avec les participants sur la question de la pédagogie à mettre en place afin de « vendre » l'Union européenne, en faire comprendre les rouages et lutter contre l'abstention lors des prochaines élections. Kit presse, communiqués et dépêches des institutions, voire série télévisée (qui pose la question du casting : qui serait digne de jouer Barroso ?) ont été évoquées.

Mais dans le même temps, tout effort de pédagogie, peu importe le forme qu'il prend et l'acteur dont il émane, est compliqué par le comportement même des acteurs institutionnels européens : en cas de nomination d'un président de Commission en dehors des propositions faites par les groupes politiques, comment le faire comprendre aux citoyens européens après leur avoir présenté les élections européennes de 2014 comme une révolution devant aboutir à l'« élection » du successeur de Barroso ? Comment expliquer avec clarté le fonctionnement du Parlement européen si une véritable coalition PPE-S&D naît, brouillant encore plus le fonctionnement institutionnel qu'il ne l'est à l'heure actuelle ? Et comment parler plus d'Europe au niveau national quand Commission et Parlement ont tendance à « prémâcher » le travail des médias nationaux, qui dès lors se passent de correspondant à Bruxelles ?